

République française COTE D'OR <b>Commune de CRÉANCEY</b> 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	<b>D2019-22</b>
---	---	-----------------

## SEANCE DU 20 JUIN 2019

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>			Le 20 Juin 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire  <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, <del>BELORGEY Fabien</del> , CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, <del>PAJOT Marc</del> .  <b>Procuration :</b> <b>Absents :</b> PAJOT Marc, BELORGEY Fabien Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. <b>Secrétaire:</b> MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

**Date de la convocation**  
 13/03/2019  
**Date d'affichage**  
 21/06/2019

### OBJET : ACCEPTATION DEVIS RIEUFORT FINITIONS PEINTURE TRAVAUX ECOLE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'au vu des problèmes rencontrés avec l'entreprise SASU ALLOUIS détenteur du marché n° 10 – lot peinture, et afin de pouvoir terminer les travaux de l'école, il souhaitable de contacter une entreprise, hors marché pour réaliser certains travaux de peinture.

Les ateliers Martin architectes ont contacté l'entreprise RIEUFORT, qui a déposé un devis de 9 980 € h.t correspondant aux travaux de mise en peinture de finition sur l'ensemble des volets ainsi que de la reprise de peintures diverses (larmiers de cave, grilles extérieures et divers).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE le devis proposé par l'entreprise RIEUFORT d'un montant hors taxe de 9 980 €, hors marché ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis inhérent à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT